



Département du Val-d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Montmorency

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des articles L. 2121-10, L5217-10-4 du CGCT et suivants du CGCT, R. 2121-7 du CGCT

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire le :

Mardi 9 décembre 2025 à 19h30 en mairie, 1 rue René Cassin à Andilly

ORDRE DU JOUR :

1. Nomination du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025.
3. Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire.
4. Dispositions budgétaires applicables avant le vote du budget primitif 2026.
5. Admission en non-valeur des créances irrécouvrables 2025.
6. Avis sur le rapport n°11 de la commission locale d'évaluation des transferts de charges du 29 septembre 2025.
7. Complexe polyvalent : tarification locations.
8. Attribution de chèques cadeaux au personnel communal pour les vœux au personnel.
9. Participation financière à la protection sociale complémentaire : couverture risque santé.
10. Organisation du repas de Noël des seniors 2025- Participation financière pour les participants extérieurs.
11. Convention de bénévolat à la ludo-bibliothèque Jean-Marie Vijoux – Autorisation de remboursement des frais des bénévoles.
12. Points divers.

En mairie, le 4 décembre 2025

Philippe FEUGERE

Le Maire d'Andilly

